

Les familles nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté

En 2015, la région comptait 66 728 familles de 3 enfants et plus âgés de moins de 25 ans. Les 3/4 se déclarent satisfaits de leur vie familiale mais 1/3 seulement estime que les familles nombreuses bénéficient d'une bonne image aujourd'hui. Pourtant qu'ils aient 2, 3, 4 enfants ou plus, les parents rencontrent dans des proportions similaires le même type de difficulté : 6 sur 10 peinent à respecter leur budget et 4 sur 10 ont du mal à articuler vie familiale et vie professionnelle. Aussi, la moitié plébiscite une revalorisation des allocations familiales.

Le désir d'enfants :

En 2011, l'INSEE met en avant qu'au niveau national les parents de familles nombreuses ont plus souvent grandi dans ce type de foyer. Parmi les personnes interrogées (parents de 2 enfants ou plus), celles issues de familles d'au moins 3 enfants ne reproduisent pas spécifiquement ce modèle familial malgré un désir d'enfants qui tendrait à le réaliser. 65% imaginaient avoir au moins 3 enfants avant l'arrivée de leur premier contre 51% de ceux n'ayant qu'un frère ou une sœur. Les caractéristiques socio-démographiques n'ont pas d'impact sur la réalisation de ce projet parental. Mais Les conclusions de l'enquête « Désir d'enfant ¹ » mettaient en avant en 2012 que dans la moitié des couples francs-comtois en âge de procréer, les conjoints ne partageaient pas le même rêve. L'avis du conjoint limite ainsi la reproduction des schémas familiaux. Aujourd'hui, la moitié des familles nombreuses de l'échantillon ont à leur tête un parent issu d'une grande fratrie. Aussi, lorsqu'on les interroge sur ce que représente pour eux le fait d'avoir plusieurs enfants, les principaux éléments qu'ils mettent en avant correspon-

dent à une philosophie de vie et une réalisation personnelle.

Les raisons de cette construction familiale :

68% des familles nombreuses estiment qu'elles doivent être définies comme telles dès le troisième enfant. **Pour elles, cette construction familiale est avant tout un moyen de développer la solidarité entre les enfants (57%) et de s'épanouir personnellement (51%).** Dans une moindre mesure, c'est une acceptation de contraintes qu'elles soient matérielles ou financières : 29% déclarent que s'est accepter d'avoir moins de temps à soi et 24% d'avoir des contraintes budgétaires. A la marge, ce désir d'enfants répond à un besoin de transmission : Pour 14% c'est transmettre un patrimoine et 15% garantir la descendance.

Avoir plusieurs enfants n'est pas considéré comme un gage sur l'avenir ou un moyen de pallier à une éventuelle dépendance. 7%

des parents ont envisagé avoir cette configuration pour être assuré d'un soutien l'âge venant. L'opinion n'est pas tributaire de caractéristiques sociales ou familiales. On observe seulement une différence entre les femmes et les hommes. Ces derniers mettent plus souvent en avant que c'est un moyen de transmettre une histoire, des biens alors que les femmes évoquent plus souvent l'acceptation de contraintes. La répartition traditionnelle des rôles dans l'organisation familiale est probablement un facteur explicatif. **Le niveau de satisfaction de la vie de famille influence également l'opinion. Les plus satisfaits soulignent l'idée d'une philosophie de vie et ceux qui le sont moins l'acceptation de contraintes.**

Note générale : toutes les figures comprises dans ce document prennent seulement en compte les données issues des réponses des familles de 3 enfants et plus.

¹ Enquête « Désir d'enfant des Francs-Comtois » - Observatoire de la famille - URAF BFC—2012

Les principales difficultés rencontrées par les familles dans leur quotidien.

77% se déclarent satisfaites de leur vie familiale. **Pour autant, les difficultés quotidiennes sont multiples. L'enquête en ciblait 17 mais cherchait à repérer les plus prégnantes. Les réponses obtenues montrent une graduation et regroupent ces difficultés en cinq catégories. La première concerne les finances.** 55% déclarent qu'il est difficile de tenir et respecter leur budget. Cette problématique ne leur est pas propre. 55% des familles de 2 enfants doivent également y faire face. Le second type est lié à la gestion du temps que ce soit pour concilier vie familiale et vie professionnelle (37%) ou pour passer du temps avec ses enfants (31%). La troisième se rapporte aux apprentissages que ce soit en termes de sociabilisation avec la gestion des conflits dans la fratrie (28%), ou les accompagnements à la scolarité (27%) et activités extra-scolaires (25%). La quatrième concerne la vie culturelle et les loisirs des membres de la famille : 24% ont dû mal notamment à organiser des vacances. Enfin l'organisation matérielle et de la vie quotidienne constitue une dernière typologie qui peut s'exprimer de manière variable. Par exemple, 13% font face à un manque de place dans leur logement. Les problématiques rencontrées varient essentiellement en fonction de l'activité professionnelle des parents. **Plus que la catégorie socio-professionnelle c'est l'occupation des adultes qui génère des difficultés particulières.** Les ménages biactifs mettent plus en avant la question de la conciliation des temps alors que les ménages mono-actifs ou ne comptant aucun actif occupé mettent l'accent sur des questions budgétaires. Les difficultés rencontrées par les parents varient également en fonction du nombre d'enfants. A partir du quatrième les questions liées à l'organisation des vacances, à la place dans le logement seront plus prégnantes sans pour autant prendre le devant sur des difficultés liées à la gestion du budget ou l'articulation des temps. L'enquête cherchait à savoir si des complications apparaissaient avec l'arrivée d'un enfant en particulier. Les résultats obtenus indiquent qu'il est difficile pour les parents de les associer au rang des enfants.

Aide de la famille et des proches :

Pour gérer leur quotidien, 48% des parents ont le sentiment demander davantage d'implication à leur aîné dans l'organisation familiale. Les caractéristiques sociales n'ont pas d'incidence particulière. Leur rôle est sur-

tout lié à l'organisation des modes de gardes. D'ailleurs, pour répondre aux besoins quotidiens, 42% des familles nombreuses reçoivent régulièrement de l'aide de leurs proches. Dans 7 cas sur 10, ils s'occupent des enfants pour leurs activités ou devoirs et dans 6 cas sur 10, ils les accueillent pour les vacances. L'entretien de la maison, la gestion des tâches ménagères font rarement l'objet de ce soutien. Les parents concernés par ces solidarités sont davantage propriétaires de leur logement, en activité professionnelle, et n'ont pas plus de 3 postes budgétaires contraints. **Mais le nombre d'enfant est déterminant dans l'engagement des proches.** 51% des parents de 2 enfants, 46% des parents de 3 enfants et 34% des parents de 4 enfants et plus, sont aidés régulièrement. **Plus les enfants sont nombreux moindre est l'accompagnement,** la garde des enfants étant plutôt assurée par l'un des parents qui a cessé de travailler.

Les aides financières familiales sont plus rares. 34% en ont déjà bénéficié. Elles ont souvent un caractère ponctuel. Dans 6 cas sur 10 elles répondent à une difficulté passagère. Elles sont aussi plus souvent destinées à l'investissement par un coup de pouce à un achat immobilier ou d'une voiture.

Le nombre d'enfant, la situation conjugale de la famille aidée ne génère pas une aide particulière. Ce sont les familles issues des professions intermédiaires et des employés qui en bénéficient le plus souvent.

3 Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (en%)

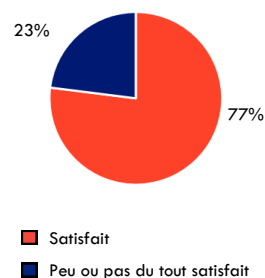
Respecter et tenir le budget familial	55
Concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle	37
Passer du temps avec vos enfants	31
Régler les conflits et les disputes entre vos enfants	28
Suivre la scolarité et les devoirs ou leçons de vos enfants	27
Accompagner vos enfants dans leurs activités	25
Préserver votre vie sociale et culturelle	21
Organiser les vacances en famille	21
Soutenir chacun de vos enfants quand il en a besoin	20
Organiser la garde de vos enfants	19
Répartir les tâches à la maison entre vous et votre conjoint	13
Gérer le manque de place à la maison	13
S'entendre avec votre conjoint sur l'éducation de vos enfants	12
Obtenir l'aide de votre famille pour s'occuper de vos enfants	9
Gérer les conflits au sein du couple	8
Etre reçu dans votre famille ou chez des amis	8
Gérer les transports en famille	7

Note de lecture : 5 réponses étaient possibles

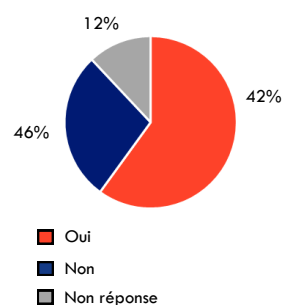
1 Pour vous avoir plusieurs enfants, c'est avant tout : (en%)

Développer une solidarité entre mes enfants	57
M'épanouir personnellement	51
Accepter d'avoir moins de temps pour moi	29
Accepter d'avoir plus de difficultés à concilier ma vie familiale / vie professionnelle	26
Accepter d'avoir des contraintes financières	24
Avoir des enfants qui portent mon nom / garantir ma descendance	15
Faire en sorte que mon premier enfant ne soit pas seul	14
Transmettre mon patrimoine à mes enfants	14
Etre en accord avec ma conception éthique ou religieuse	12
Permettre à mes enfants de ne pas s'ennuyer	9
Accepter d'avoir plus de contraintes matérielles	7
Avoir du soutien quand je serai plus âgée	7

2 De manière générale, êtes-vous satisfait de votre vie de famille ? (en %)



4 Votre famille vous rend-elle régulièrement des services pour vous soutenir dans votre quotidien ? (en %)



5 Type(s) de service(s) rendu(s) : (en%)

La prise en charge des enfants (garde, devoirs, loisirs et activités)	70
L'accueil des enfants pendant les vacances	63
Autre	16
L'entretien du linge	9
L'entretien du logement	5
La préparation des repas	5
La gestion des courses pour le foyer	3

Note de lecture : ces chiffres concernent 42% des familles

² CSP + : catégorie socio-professionnelle comprenant les agriculteurs, les artisans, les cadres supérieurs et chef d'entreprise

³ CSP - : catégorie socio-professionnelle comprenant les employés et ouvriers

Vie familiale et vie professionnelle

Construire une famille nombreuse impacte aussi la vie professionnelle des parents. 69% des ménages ont dû ajuster leur temps de travail : **17% ont fait le choix d'accroître ce temps pour augmenter leurs revenus et subvenir aux besoins de leurs enfants, 52% l'ont réduit pour s'occuper d'eux.** Les parents qui ont limité leur activité sont plus souvent des femmes, des personnes vivant en couple ou appartenant à des CSP⁺³ ou professions intermédiaires. A contrario, ceux qui ont cherché à augmenter leurs revenus en travaillant davantage sont plutôt des hommes, des personnes vivant seules ou appartenant à des CSP⁻². **Cause ou conséquence, les personnes ayant dû accroître leur temps de travail sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer ne pas être satisfaites de leur vie de famille.**

Organiser de front vie familiale et professionnelle ne semble pas aisé. **40% des actifs déclarent avoir des difficultés à remplir leurs responsabilités familiales après leur travail.** Ils le traduisent par un manque de temps auprès de leurs enfants, un difficile soutien de chacun d'eux quand ils en ont besoin, ou un moindre investissement dans leur scolarité. Les cadres et les plus diplômés soulignent davantage ce manque. Mais les responsabilités familiales impactent aussi la vie professionnelle. **31% déclarent avoir des problèmes à se concentrer à leur tâche. Ce ne sont pas les responsabilités parentales qui génèrent cette situation mais les difficultés budgétaires.** 35% des ménages qui ont du mal à boucler leurs fins de mois ont des difficultés de concentration au travail contre 24% qui n'en ont pas.

Les difficultés budgétaires

60% des familles nombreuses déclarent avoir du mal à boucler leurs fins de mois. Pour 6 d'entre elles sur 10, cette réalité est régulière. Les familles nombreuses ne se distinguent pas des familles de 2 enfants. Elles aussi sont concernées dans les mêmes proportions. Ces difficultés n'épargnent aucune catégorie socio-professionnelle, mais les familles d'employés, d'ouvriers, de retraités ou d'inactifs sont davantage concernés. 49% des CSP⁺³ et 76% des CSP⁻² peinent à clore leur budget mensuel. Face à ces situations, elles tentent de s'adapter. Les plus fragiles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir augmenté leur temps de travail au fur et à mesure que la famille s'agrandissait. Mais, les marges de manœuvre restent peu nombreuses. Sur 14 postes de dépenses, 29% de familles seulement déclarent pouvoir encore faire des choix sur 12 d'entre eux. Les budgets pour lesquelles les écarts ne sont plus possibles concernent surtout les vacances, les loisirs

et l'habillement, soient des dépenses non-contraintes. L'alimentation constitue tout de même le 4^{ème} poste pour lequel il n'est plus question de dépenser davantage (24%). A contrario, les charges liées au logement, à la santé, à l'énergie ne sont pas spécifiquement identifiées comme des postes pour lesquels il n'y a plus de marge possible du fait de leur pré-engagement et leur récurrence. L'enquête ne permettait pas de cibler les postes qui font l'objet de restriction, mais les ménages qui ont régulièrement des fins de mois difficiles ne peuvent dépenser plus pour leurs loisirs, l'habillement, l'énergie ou encore la restauration scolaire. Ils doivent probablement faire des arbitrages puisque 37% d'entre eux doivent se limiter sur leur alimentation contre 13% de ceux qui n'ont pas de difficultés régulières. Et puis, 33% des ménages qui n'ont plus de marge pour leur logement déclarent ne pas avoir un logement adapté à leur vie familiale.

Les aides financières pertinentes aux yeux des familles

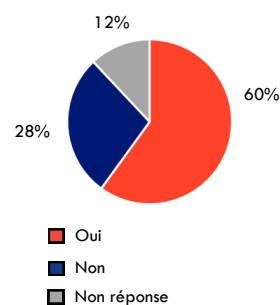
L'enquête cherchait à connaître la manière dont les personnes aimeraient se faire aider en cas de difficultés budgétaires. **Elle ciblait plusieurs types d'accompagnement : 45% souhaiteraient des aides financières directes, 54% des bons et tarifs préférentiels de biens de consommation courante, 49% des bons et tarifs préférentiels pour l'accès à des services.** Le type d'aide privilégié dépend pour beaucoup des capacités budgétaires de chacun : Les ménages qui n'ont pas de difficulté à boucler tous leurs fins de mois, ceux qui ont encore des marges de manœuvre sur de nombreux postes de dépenses portent plus d'intérêt aux aides facilitant l'accès à des services. Ils sont aussi plus intéressés par des aides alternatives comme l'organisation de lieux de troc et d'entraide entre parent. Mécaniquement, les CSP⁺³ et professions intermédiaires sont davantage concernées.

Les ménages dont les budgets mensuels sont plus rarement équilibrés, ceux dont les dépenses contraintes ont un poids plus net dans leur budget, ont un plus fort attrait pour les aides directes et celles qui limitent le coût des biens de consommation courante. Cette catégorie de ménages compte davantage de CSP⁻² et de ménages composés d'un seul adulte.

Les types d'aide privilégiés ne sont pas tributaire de la composition familiale. Nombreuses ou composées de 2 enfants, elles plébiscitent ces aides dans les mêmes proportions.

Par contre, les familles nombreuses ont comparativement aux familles de deux enfants identifié un plus grand nombre d'aides qui leur seraient nécessaires. **Elles souhaitent des aides plus nombreuses permettant de faire leur propre choix.**

6 Avez-vous régulièrement des difficultés à boucler vos fins de mois ? (en %)



7 Pour quel(s) poste(s) de dépenses, estimez-vous ne plus avoir de marge de manœuvre financières (en %)

Les vacances	52
Les loisirs et activités	43
L'habillement	35
L'alimentation	26
Les frais liés aux études supérieures des enfants	24
L'équipement mobilier / l'ameublement	24
La restauration scolaire des enfants	19
Le logement	18
La garde des enfants	14
L'énergie	13
L'aide-ménagère	12
Les soins de santé	11
La mutuelle de santé	10
Le transport	9
Aucun	6

Note de lecture : Plusieurs réponses possibles

8 Si vous aviez besoin d'une aide spécifique, qu'est-ce qui vous aiderait le mieux (en %)

Des aides financières directes	45
Des tarifs préférentiels pour l'accès à des services (loisirs, garde d'enfant...)	35
Des tarifs préférentiels pour des biens de consommation courante	31
Des bons d'achats pour les biens de consommation courante	26
Des chèques services	23
Des bons de réduction pour les biens de consommation courante	16
L'organisation d'entraide entre parents	9
Des lieux d'échanges ou de troc	9
Autre	4
Une épicerie ou magasin solidaire	6
Aucune	3
Un accompagnement social	2

Note de lecture : 3 réponses possibles

Les aides publiques aux familles

87% des familles nombreuses connaissent les allocations familiales, 78% les allocations logement. Celles qui permettent la conciliation des temps sont aussi repérées par le plus grand nombre (74% aide au congé parental, 66% aide aux modes de gardes). Le niveau de connaissance varie selon la situation des ménages : les propriétaires, ceux de 3 enfants seulement, les biactifs sont mieux informés des aides à la conciliation des temps. Au contraire, ceux dont au moins un adulte a cessé définitivement de travailler ciblent davantage le complément familial. Tel est le cas aussi des CSP -².

59% identifient la carte SNCF famille nombreuse. Mais elle est mieux connue des familles de 3 enfants seulement, des habitants de la Côte d'or et des plus diplômés. Les allocations de soutien familial, les aides aux vacances (45%) et aux loisirs (40%) sont moins bien repérées. Moins d'une famille sur 2 connaît leur existence. Les familles de 4 enfants et plus sont toutefois mieux informées.

86% des familles nombreuses perçoivent des allocations familiales, 55% le complément familial, 53% le complément pour congé parental et 47% une allocation logement. Les familles dites traditionnelles, celles de 3 enfants ou celles dont les parents sont les plus diplômés (supérieur à Bac+3) sont davantage bénéficiaires des prestations destinées à la conciliation des temps. Les aides à caractère social bénéficient plutôt aux familles de 4 enfants et plus, aux locataires, aux familles qui vivent dans un appartement.

Avis sur les aides publiques à revaloriser :

Sur la totalité des aides, 51% des ménages estiment que les allocations familiales seraient l'un des deux dispositifs à revaloriser en priorité. 27% pensent la même chose des aides au logement. Les familles portent un intérêt particulier aux aides qui tiennent compte de la charge familiale et qui ne se limitent pas à des critères d'éligibilité. **Conjugué à l'intérêt pour les aides directes en cas de difficulté, les familles se prononcent pour une revalorisation de leur pouvoir d'achat et une conservation de leur liberté de choix dans leurs dépenses.** D'ailleurs ceux qui ont régulièrement des difficultés à boucler leurs fins de mois privilégieraient une revalorisation des allocations familiales et de logement. L'augmentation des autres prestations notamment à caractère social est soulignée par leurs bénéficiaires comme les personnes seules.

Le niveau de prise en compte de la charge familiale par contre est partagée dans l'opinion. La moitié estiment que les prestations

destinées aux familles devraient être versées de manière identique selon le nombre d'enfants et l'autre moitié en fonction de l'arrivée du troisième. Ce sont les familles de 4 enfants et plus qui privilégient le plus cette hypothèse.

Préférant des politiques publiques qui s'adressent au plus grand nombre, les dernières mesures mises en place manquent de visibilité. 63% n'ont pas le sentiment d'être mieux ou moins bien soutenus. Aussi, 31% seulement estiment que les familles nombreuses bénéficient aujourd'hui d'une bonne image. La situation économique de ces familles modèle l'opinion. Celles dont les difficultés budgétaires ont un caractère mensuel sont plus pessimistes.

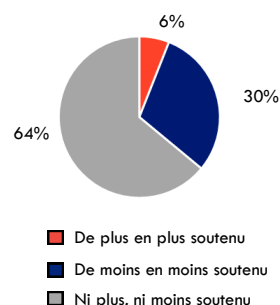
9 Connaissez-vous les dispositifs d'aides publiques à destination des familles ? (en%)

Les allocations familiales	87
L'allocation logement – APL, ALF ou ALS	78
Le complément libre choix d'activité / congé parental	74
Le complément familial	70
Le complément libre choix du mode de garde	66
Le congé maternité allongé au 3ème enfant	64
Le droit à une part de quotient familial supplémentaire au 3ème enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu	59
La carte SNCF familles nombreuses	59
Les aides aux vacances	45
L'allocation de soutien familial – ASF	40
Les aides aux loisirs	40
L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, familles nombreuses, familles recomposées...	30
La majoration de retraite pour les salariés ayant eu au moins 3 enfants (majoration de pension)	24
L'abattement pour charge de famille concernant la taxe d'habitation	21

10 Quels sont les deux dispositifs qui devraient être augmentés en priorité ? (en%)

Les allocations familiales	51
L'allocation logement – APL, ALF ou ALS	27
Le complément libre choix d'activité / congé parental	16
Le complément familial	14
Les aides aux vacances	9
Le complément libre choix du mode de garde	9
Le droit à une part de quotient familial supplémentaire au 3ème enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu	8
Les aides aux loisirs	6
L'allocation de soutien familial – ASF	4
La majoration de retraite pour les salariés ayant eu au moins 3 enfants (majoration de pension)	4
Le congé maternité allongé au 3ème enfant	4
La carte SNCF familles nombreuses	3
L'abattement pour charge de famille concernant la taxe d'habitation	2
L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, familles nombreuses, familles recomposées...	2

11 Concernant les dernières mesures de politiques familiales, vous sentez-vous : (en %)



Observatoire de la famille

Service d'études des Unions Départementales et Régionale des Associations Familiales de Bourgogne-Franche-Comté (UDAF/URAF) dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

Source

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête « Familles nombreuses » menée en Bourgogne-Franche-Comté par l'Observatoire de la famille en juin 2017 en partenariat avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales et l'Union Nationale des Associations Familiales.

L'enquête ayant comme ambition de faire ressortir les spécificités des familles nombreuses au regard des familles de deux enfants ou moins, l'échantillon régional repose sur une agglomération d'échantillons départementaux d'allocataires de la CAF. Aléatoires stratifiés, leur taille dépend des bases d'échantillonnages (6000 : Doubs, Côte D'Or, Saône et Loire ; 3000 : Jura, Haute-Saône, Yonne ; 1500 Nièvre et Territoire de Belfort). 3300 familles ont répondu. L'échantillon a été redressé en tenant compte des données spatiales.